

COMITE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 1^{er} JUIN 2022

Etaient présents :

Représentants des collectivités (6) :

- Monsieur Jean-Pierre LADRECH, Maire de FIRMI, Président du Comité Technique Départemental,
- Madame Nicole ANDURAND LE GUEN, Maire-Adjoint LE BAS SEGALA, titulaire,
- Monsieur Maurice BARTHELEMY, Maire-Adjoint de MONTCLAR, titulaire,
- Madame Bernadette BELIERES-AZEMAR, Maire de COUBISOU, titulaire,
- Monsieur André BORIES, Maire de GRAMOND, titulaire,
- Madame Isabelle CABANETTES, Maire-Adjointe de LASSOUTS, titulaire,
-

Représentants du personnel (6) :

- Monsieur Frédéric THEURIER (CFDT), titulaire,
- Madame Fanny FLORY (CGT), suppléante,
- Monsieur Jean-Luc VERNHES (CGT), titulaire,
- Monsieur Claude CAUBEL (CGT), titulaire,
- Monsieur Thierry FONTANIE (CGT), titulaire,
- Monsieur Jean-Christophe MASSOL (FO), titulaire,

Etaient absents ou excusés :

Représentants des collectivités :

- Monsieur Damien LAURAIN, Maire-Adjoint de SEVERAC D'AVEYRON, titulaire,

Représentants du personnel :

- Madame Annie BOUSQUET (CFDT), titulaire,
- Madame Morgane DELFORGE (CGT), titulaire,

Madame Mathilde HUREL, Responsable du pôle RH-Conseil statutaire, ainsi que Monsieur Romain BOUAT, son adjoint, assistent à la séance pour assurer les tâches matérielles.

Monsieur Jean-Pierre LADRECH ouvre la séance à 14 heures 30. Il constate que le quorum est atteint.

- Un secrétaire de séance, Monsieur André BORIES, Maire de GRAMOND, titulaire, et un secrétaire adjoint, Monsieur Jean-Christophe MASSOL (FO), sont désignés.

Monsieur LADRECH informe les membres que le Conseil d'Administration qui s'est réuni le matin, a élu un nouveau Président du Centre de Gestion, en le désignant en remplacement de Monsieur BARTHELEMY.

Il informe les membres que Monsieur BOUAT a été recruté récemment et qu'il sera en charge de la préparation ainsi que des tâches matérielles de l'instance.

MODIFICATIONS HORAIRES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Belcastel			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité			
Mairie de Broquiès			
Collège représentants du personnel	CFDT 1		FO 1 – CGT 4
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités			
Avis favorable du collège des représentants du personnel			
Mairie de Sébazac			
Collège représentants du personnel	CFDT 1	CGT 4	FO 1
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités			
Avis défavorable du collège des représentants du personnel			
La CGT déplore que ces heures qui auraient pu intéresser d'autres agents, n'aient pas été réparties en interne.			
Mairie de Balaguier-sur-Rance			
Collège représentants du personnel	CGT 4 – CFDT 1		FO 1
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités			
Avis favorable du collège des représentants du personnel			
Mairie de Saint Jean et Saint Paul			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité			
Mairie de Trémouilles			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité			
Communauté de communes de l'Aubrac			
Collège représentants du personnel			FO 1 – CFDT 1
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités			
Abstention du collège des représentants du personnel			
La CGT a décidé de ne pas prendre part au vote en raison de la date d'effet de la modification horaire.			
Ehpad Gloriande Severac			
Le Comité Technique départemental n'est pas compétent pour statuer sur cette demande, le dossier sera retourné auprès de l'établissement.			
Mairie de Martiel			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité			
Mairie de Montbazens			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité			

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie du Viala du Tarn			
Collège représentants du personnel	CFDT 1 – FO 1		CGT 4
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités			
Avis favorable du collège des représentants du personnel			
Mairie de Brasc			
Collège représentants du personnel	CFDT 1 – FO 1		CGT 4
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités			
Avis favorable du collège des représentants du personnel			

Explication du vote d'abstention de la CGT : en faveur d'une prise en charge à 100% de la mutuelle et de la prévoyance. Les nouveaux montants prévus dans le dernier décret n°2022-581 du 20 avril 2022 (soit un plancher minimal de 7 euros pour la Prévoyance et 15 euros pour la Santé) sont très insuffisants pour couvrir le coût réel.

RIFSEEP			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
SIVU de Saint Chely d'Aubrac			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités			
Abstention du collège des représentants du personnel			
Communauté de communes Larzac et Vallées			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités			
Abstention du collège des représentants du personnel			
Mairie de la Fouillade			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités			
Abstention du collège des représentants du personnel			
Syndicat intercommunal des eaux de Foissac			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités			
Abstention du collège des représentants du personnel			
Mairie de Saint-Léons			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités			
Abstention du collège des représentants du personnel			
Mairie d'Arvieu			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités			
Abstention du collège des représentants du personnel			

TAUX DE PROMOTION			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Palmas d'Aveyron			
Collège représentants du personnel	CFDT 1 – FO 1		CGT 4
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités			
Avis favorable du collège des représentants du personnel			
Mairie de Bouillac			
Collège représentants du personnel	CFDT 1 – FO 1		CGT 4
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités			
Avis favorable du collège des représentants du personnel			
Mairie de Montrozier			
Collège représentants du personnel	CFDT 1 – FO 1		CGT 4
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités			
Avis favorable du collège des représentants du personnel			
Mairie de Saint-Léons			
Collège représentants du personnel	CFDT 1 – FO 1		CGT 4
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités			
Avis favorable du collège des représentants du personnel			

La saisine du SMICA sur la modification du temps de travail avec un passage aux 1607 heures a été retirée et sera présentée ultérieurement.

TEMPS PARTIEL			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de le Bas Ségala			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	6		
Avis favorable à l'unanimité			

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 16h00 heures.

Le Président,

Jean-Pierre LADRECH

Le Secrétaire,

André BORIES

Le Secrétaire-adjoint,

Jean-Christophe MASSOL